

Sommaire

Le mot du Bourgmestre 3

Votre administration vous informe

- ◆ Ateliers de méthodologie de travail 4
- ◆ Voies d'équilibre 4
- ◆ Cher Saint-Nicolas, mettras-tu des jouets durables dans mes petits souliers? 4
- ◆ Devenir famille d'accueil... 6
- ◆ La Croix-Rouge "La Mehaigne" cherche des bénévoles... 6
- ◆ Rappel : taille des haies 7
- ◆ Fernelmont s'est affiliée au système BE-Alert 7
- ◆ Un poids approprié pour la collecte des déchets 7
- ◆ Une plaque d'immatriculation pour tous les cyclomoteurs 7
- ◆ Cimetière 8
- ◆ Agence Jardinière Locale 8
- ◆ Permanences de Fedris 9
- ◆ Deviens baby-sitter ! 9
- ◆ Le PCDR de Fernelmont 9

Culture et loisirs

- ◆ Agenda des manifestations 10
- ◆ Concert conte et percussions 11
- ◆ Repas-concert de la chorale DO-RE-MI 11
- ◆ Le Club photo Fernelmont-Eghezée 11

Vie communale

- ◆ Sport 12
- ◆ Jeunes 13
- ◆ Seniors 14
- ◆ Comités de jumelage – Coopération 14
- ◆ Autres activités 14

Vie économique

- ◆ Les Fagotis 17
- ◆ La confiserie Dupont 17

Etat Civil 18

Noces 18

Le Bourgmestre

se tient à votre écoute

A la Maison Communale à NOVILLE-LES-BOIS, tous les samedis de 10 heures à midi, le Bourgmestre Jean-Claude NIHOUL se tient à la disposition de tous pour évoquer toute situation que vous souhai-teriez lui soumettre.

Pour un rendez-vous à un autre moment, prière de téléphoner à Madame GILSOUL au 081/83 02 50.

LE MOT DU BOURGMESTRE

Fernelmont : une commune soucieuse de l'énergie.

Chères amies, Chers amis de Fernelmont,

L'obligation qui nous est faite d'économiser l'énergie et de favoriser les énergies alternatives fait aujourd'hui l'objet d'une prise de conscience mondiale qui vise la protection de notre planète et de ses ressources naturelles. Les Accords de Paris ont mis clairement en avant l'importance de cette préoccupation qui nous concerne tous et toutes.

Chez nous, depuis plus de 10 ans, ce souci s'est concrétisé par une série importante d'actions individuelles et collectives initiées ou soutenues par votre Commune qu'il m'est agréable de rappeler en synthèse.

La première manifestation d'envergure fut le soutien apporté au premier projet éolien avec l'implantation de 3 machines en bordure de l'autoroute. Au fil du temps, ces moulins à vent ont pris place dans notre paysage. Ils sont bien souvent évoqués par les voyageurs qui parcourent l'E 42 comme étant un signal annonciateur de l'arrivée à Fernelmont ! A lui seul, ce projet a contribué à une réduction de production des émissions de CO2 équivalente à 20% des émissions émises sur l'ensemble du territoire communal au moment de leur mise en fonctionnement.

En 2013, dans un partenariat avec la ville d'Andenne, nous avons lancé le projet de réaliser par voie aérienne une analyse thermographique de l'ensemble des toitures de tous les bâtiments publics et privés de Fernelmont. Cette opération unique en Wallonie jusqu'à ce jour, a soulevé un formidable élan citoyen via la centaine de bénévoles qui ont participé à l'opération. Par la suite, ce sont plus de 400 ménages et entreprises qui sont venus consulter les résultats propres à leurs constructions, pour être en mesure de s'informer sur le niveau d'isolation de leurs toitures et de recevoir, via notre conseiller en énergie Clément Cassart, des informations relatives aux primes à l'isolation offertes par la Commune et d'autres niveaux de pouvoir. Consécutivement, de très nombreux travaux d'isolation ont suivi donnant ainsi tout son sens au projet.

En matière de primes énergétiques, Fernelmont s'est constamment alignée sur les initiatives régionales, en apportant un complément d'aide financière très appréciée pour encourager le placement de panneaux thermiques et photovoltaïques. Plus tard, le Conseil communal a voté une prime à l'achat de vélos électriques, prime qui connaît un fort beau succès constant. A propos de l'énergie solaire, le territoire de Fernelmont peut être fier de se situer parmi les villes et communes les plus équipées de la Province de Namur.

Au niveau de ses bâtiments, la Commune n'est pas restée inactive, loin de là. Elle a d'abord entrepris des travaux visant à réduire les économies d'énergie dans toutes les écoles (isolation, changement de chaudières). La Maison communale a connu les mêmes améliorations. A l'heure actuelle, il reste à y faire isoler des canalisations et à isoler certains murs de la partie ancienne. A l'école de Bierwart, le chauffage électrique a été abandonné alors que nous procéderons l'an prochain à une adaptation du réseau et au remplacement d'une chaudière. A l'occasion des nombreux travaux que nous avons effectués en termes de bâtiments, nous avons veillé à répondre aux normes énergétiques les plus récentes.

Depuis 2015, souhaitant montrer l'exemple tout en participant avec conviction au développement de l'énergie photovoltaïque, nous avons fait placer des capteurs photovoltaïques sur le toit de la nouvelle aile de la maison communale et sur le nouveau hall de voirie, situé dans le Parc d'activités de Noville-les-Bois. Lors de votre passage à la Maison communale, n'hésitez pas à jeter un coup d'œil au moniteur situé non loin du guichet du Service population ; il vous informera sur la production instantanée et cumulée de nos deux installations. C'est interpellant ! Toujours en matière de photovoltaïque, le Comité de direction du Hall sportif travaille, en partenariat avec le Conseiller énergie de la Commune, à l'élaboration d'un projet qui trouverait sa place sur le toit de la conciergerie du bâtiment.

Si, comme dit l'adage « on revient toujours à ses premières amours », Fernelmont ne le fera pas mentir : un nouveau projet éolien va éclore prochainement dans le prolongement du programme existant déjà en bordure de l'autoroute, mais davantage du côté de Marchovelette. Il devrait être inauguré en septembre 2018 et comptera 4 machines dont une sera vôtre si vous le souhaitez. En effet, une coopérative citoyenne locale va acquérir un de ces moulins et le gérer de manière à ce que les profits financiers de l'opération reviennent chez nous. N'hésitez donc pas à prendre contact. Il reste encore des parts à vendre. Il y en a pour toutes les bourses et le rendement annoncé est alléchant : entre 6 et 7% ! La Commune ne laissera pas passer sa chance en investissant 96.000 euros, pendant 10 ans au moins.

Enfin, autres signes qui montrent que nous voulons aller de l'avant : d'ici quelques mois, seront placées deux bornes de rechargement pour véhicules électriques, l'une sur le site du Hall sportif et l'autre dans le Parc d'activités de Noville-les-Bois. Dans le même temps, nous achèterons deux véhicules électriques pour les services communaux.

Chères amies, chers amis,

En commençant ce message, je vous disais notre conviction de participer au sauvetage de notre maison commune : la Terre. Si, par ces quelques mots, je tenais à vous dire comment nous étions passés des paroles aux actes, je suis heureux de vous annoncer que, dans un engagement global, j'ai signé, pour Fernelmont, la Convention des Maires qui regroupe des milliers de villes et communes du monde entier et qui visent, ensemble, une réduction des émissions des gaz à effet de serre (20% en 2020 et 40% en 2030). C'est ambitieux mais possible si, ensemble, nous le voulons vraiment. Mais avons-nous encore le choix ?

Je vous souhaite déjà de belles fêtes de fin d'année et, avec un peu d'avance, une heureuse nouvelle année.



Votre Bourgmestre,
Jean Claude NIHOUL